

## **Appel à participation à l'élaboration d'un Rapport Alternatif des ONG sur les Droits de l'Enfant au LUXembourg - RADELUX -**

Fin septembre de cette année, plusieurs ONGs se sont constitué en groupe ONG national afin d'élaborer un Rapport Alternatif des organisations non-gouvernementales sur les Droits de l'Enfant au LUXembourg (RADELUX). Conformément à l'article 44 de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant des Nations Unies (1989), les Etats parties se sont engagés à soumettre au Comité international des Droits de l'Enfant (CIDE) un rapport quinquennal sur la mise en œuvre de ladite Convention qui a été ratifiée en 1992 au Luxembourg. L'Etat luxembourgeois va présenter son 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rapport combiné (période 2001 à 2009) sur la situation actuelle des droits de l'enfant au Luxembourg en janvier 2013 devant ledit Comité International à Genève (la dernière audition remonte à 2005).

Dans la perspective d'associer les acteurs de la société civile et les organisations non-gouvernementales au processus de monitoring des droits de l'enfant à Luxembourg, il est proposé de **réaliser un rapport alternatif (supplementary report) des organisations non-gouvernementales** à l'adresse du Comité des Droits de l'Enfant. Cette démarche participative devra permettre aux représentants des acteurs collectifs, services, institutions et ONG du secteur socio-éducatif et médicosocial, du monde associatif et/ou académique à participer à évaluer la situation actuelle et les perspectives d'avenir en matière des droits de l'enfant au Luxembourg. Dans le cadre du système de monitoring de la C.I.D.E., il est d'usage que le Comité des Droits de l'Enfant discute le rapport alternatif respectivement lors de la pré-session qui devrait avoir lieu en octobre 2012 avant la session officielle de janvier 2013 à Genève.

Suite à la réunion constitutive du 28.09.2011 et des réponses qui sont parvenus à l'ANCES, la liste des membres du Groupe ONG et la liste des membres du groupe de pilotage (en caractères gras) sont les suivantes (à la date du 14 novembre 2011):

- 1. ANCES - Association Nationale des Communautés Éducatives et Sociales**
- 2. CGJL - Conférence générale de la jeunesse luxembourgeoise**
- 3. ECPAT-Luxembourg**
4. Initiativ Liewensufank
5. Planning Familial - Ekipp ESA
- 6. SOS-VE – SOS Villages d'Enfants Monde**
7. Unicef-Luxembourg
8. ALPC - Association Luxembourgeoise des Pédagogues Curatifs
- 9. Transgender Luxembourg**

L'ORK (Ombudscomité fir d'Rechter vum Kand) et l'Université du Luxembourg (Axe « Social Inclusion/ INSIDE ») sont invités en tant que membres observateurs et « amis critiques » aux réunions et activités du groupe ONG et du comité de pilotage.

**Le Groupe ONG reste ouvert pendant le processus du RADELUX pour toute autre association ou ONG intéressée à joindre le groupe. L'adhésion au comité de pilotage est cependant limité jusqu'au 31.12.2011. A ce propos, l'appel de participation aux associations/ONG reste actuellement ouvert. Prière de télécharger la fiche d'adhésion du site [www.radelux.lu](http://www.radelux.lu) et l'envoyer à [info@radelux.lu](mailto:info@radelux.lu).**

Les différentes associations du Groupe ONG sont invitées à contribuer activement au rapportage en envoyant des témoignages d'acteurs, des informations, des rapports ainsi que des prises de position, des suggestions et des recommandations au groupe de pilotage. Les membres du Groupe ONG vont être informés par le comité de pilotage sur les grandes lignes et le progrès des travaux. Le comité de pilotage va coordonner tous les travaux du RADELUX (rédaction du rapport, organisation de réunions, séminaires et ateliers, etc.).

Une des étapes suivantes consiste à organiser des **séances d'information et d'échange publiques avec des représentants de différents ministères** qui ont collaboré à l'élaboration du rapport officiel du gouvernement. Les dates de réunions suivantes sont prévues :

<b>7.11.2011</b> (12.15-13.45) Maison de l'Europe	Réunion d'échange avec le ministère de la Santé (Dr. Yolande Wagner)	implémentation des droits de l'enfant en matière de santé
<b>14.11.2011</b> (12.15-13.45) Maison de l'Europe	Réunion d'échange avec le ministère de l'Education Nationale (M. Jos Britz)	implémentation des droits de l'enfant en matière d'éducation
<b>14.11.2011</b> (14.00-15.30) Maison de l'Europe	Réunion d'échange avec le ministère de la Famille et de l'Intégration (MM. Nico Meisch, Claude Janizzi)	implémentation des droits de l'enfant en matière de la politique familiale et sociale

Une autre étape consiste à s'inspirer des expériences internationales en organisant un **séminaire national** avec des experts internationaux en la matière

<b>8.12.2011</b>	<p>Maria Herczog, présidente de « Eurochild », membre du CIDE : nommée rapporteur du Comité pour la Finlande, <a href="http://www.eurochild.org">www.eurochild.org</a></p> <p>Maarit Kuikka, « Central Union for Child Welfare », coordinatrice du rapport alternatif du Groupe ONG de la Finlande, <a href="http://www.lskl.fi/en">www.lskl.fi/en</a></p> <p>Roisin Fegan, collaboratrice du « NGO-Group for the CRC – Child Rights Officer, <a href="http://www.childrightsnet.org">www.childrightsnet.org</a></p>
------------------	--

La troisième phase du processus sera la consultation de mineurs et des acteurs. Cette phase aura lieu au premier trimestre 2012.

L'ANCES invite tous ces membres et partenaires à participer à ce processus en s'engageant activement dans le Groupe ONG (à tout moment) ou bien dans le groupe de pilotage (date limite : 31.12.2011) et/ou à participer aux premières réunions et au séminaire annoncés ci-dessus.

[www.radelux.lu](http://www.radelux.lu) • [info@radelux.lu](mailto:info@radelux.lu)